

## VIE QUOTIDIENNE

### Associations 71

# Parce que l'environnement, c'est l'affaire de tous



L'APVN s'intéresse à la gestion des ressources en eau du bassin de la Noue



L'Association de Protection de la Vallée de la Noue compte une centaine d'adhérents

**Préserver une certaine qualité de vie et les espaces naturels, tels sont les objectifs de l'association de protection de la Vallée de la Noue (APVN). Discussions et échanges sont privilégiés mais les adhérents savent aussi s'engager quand ils sont sûrs de leur bon droit**

Entre la montagne de la Mère boitier, St Cyr et Suin, la Vallée de la Noue est un petit coin de paradis verdoyant et vallonné qui mérite bien d'être préservé. Les adhérents et sympathisants de l'APVN (une centaine de personnes) ne ménagent d'ailleurs pas leurs efforts pour protéger leur cadre de vie. «Nous avons tous la fibre environnementale» explique le président Jean Grizard. «il ne s'agit pas pour autant de se transformer en faucheurs de maïs transgénique mais d'instaurer un dialogue qui va permettre de mieux appréhender les avantages et dangers de nos choix environnementaux.»

Après avoir été considérée avec une certaine méfiance, l'association fait désormais partie du paysage et regroupe des habitants de longue date aussi bien que des nouveaux arrivants. Une des originalités de l'APVN est la participation effective des agriculteurs y compris dans le conseil d'administration. «La ruralité a beaucoup changé en quelques décennies » souligne Jean Grizard «puisque les agriculteurs sont d'une part devenus minoritaires et d'autre part ont acquis une mauvaise image de pollueurs et créateurs de nuisance». Les discussions au sein de l'APVN au cours des assemblées générales et moments de convivialité ont permis d'améliorer considérablement la compréhension entre les agriculteurs et les autres catégories socio-professionnelles.

#### **S'unir et rester vigilant;**

L'association est née il y a une dizaine d'années d'un collectif des habitants de La Chapelle-du-Mont-de-France en lutte contre un projet de dancing. Après plusieurs années de bataille juridique l'APVN a finalement obtenu gain de cause renforçant les habitants dans leur raisonnement : il faut avoir une association prête pour lutter contre d'autres agressions environnementales éventuelles. «Cela s'est d'ailleurs concrétisé au moment où Jean Patrick Courtois voulait installer un incinérateur d'ordures ménagères (40 000 t/an) sur la zone industrielle Genève-Océan ou quand la porcherie de Beaubery voulait épandre des lisiers à Sivignon. Dans ce dernier cas le préfet a totalement suivi les recommandations de l'APVN.» souligne M. Jean Grizard. «Notre association suit

également les dossiers locaux qui touchent le pays de la Noue (RCEA, évolution de la zone industrielle Genève-Océan, urbanisation des communes rurales, déclinaison du Plan d'élimination des déchets....)»

L'association s'est aussi transformée en sérieux interlocuteur auprès des pouvoirs publics en obtenant un agrément préfectoral en environnement pour l'ensemble de la Saône-et-Loire. Cet agrément lui permet d'accéder plus facilement à tous les dossiers administratifs.

Les bénévoles se sont partagé le travail pour rencontrer les municipalités, conseillers généraux et députés de leur secteur. «Ces discussions nous ont permis de nous faire connaître, d'obtenir des informations et d'aboutir presque à un «mini Grenelle» local de l'environnement...»

Autre piste suivie par l'APVN, le milieu scolaire qui abrite bien sûr tous les citoyens de demain. Une expérience a été tentée en 2007 avec les élèves du RPI de Brandon sur la problématique des déchets. Un CD a d'ailleurs vu le jour à cette occasion et l'opération sera certainement renouvelée.